

2026-03-28



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : Charles CULIÉ

Agissant en qualité de Secrétaire pour l'association : Badminton du Rabastinois

Tél. : 0625355205 Mail : badmintondurabastinois@gmail.com

Agrément n° : _____

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : 1^{er} groupe 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)

➔ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées / 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du : 18/04/2026 à 7h00

Au : 19/04/2026 à 20h00

A l'occasion de : Tournoi BADARABAS

Lieu de la manifestation : Salle La Dressière

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A RABASTENS le 13/09/2025

Signature :

Arrêté du Maire

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :

M Charles Culié de l'association Badminton du Rabastinois

Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à Rabastens

Du : Samedi 18 avril 2026 à 07 heures 00

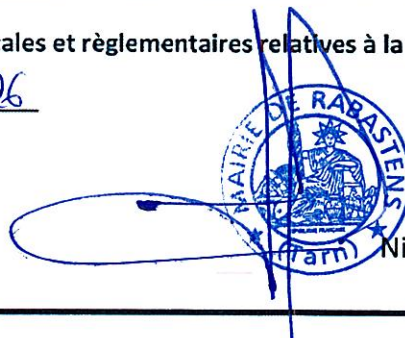
Au : Dimanche 19 avril 2026 à 20 heures 00

A l'occasion de : Tournoi BADARABAS

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 04 mars 2026

Le Maire



Nicolas GERAUD